Document généré le 21 mai 2025 12:44

Renaissance and Reformation
Renaissance et Réforme

Viaud, Alicia. À hauteur humaine. La fortune dans l'écriture de l'histoire (1560–1600)

François Paré

Volume 45, numéro 2, printemps 2022

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1094855ar
DOI : https://doi.org/10.33137/rr.v45i2.39798

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (imprimé)
2293-7374 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Paré, F. (2022). Compte rendu de [Viaud, Alicia. À hauteur humaine. La fortune dans l'écriture de l'histoire (1560–1600)]. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, *45*(2), 365–367. https://doi.org/10.33137/rr.v45i2.39798

© François Paré, 2022

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Viaud, Alicia.
À hauteur humaine. La fortune dans l'écriture de l'histoire (1560–1600).
Travaux d'Humanisme et Renaissance 625. Genève : Droz, 2021. 663 p. ISBN 978-2-600-06272-5 (broché) 115 CHF.

Les terribles tensions et la dégradation des liens sociaux engendrées par les guerres de religion ont sans doute amené bon nombre d'historiens et de mémorialistes français de la seconde moitié du XVI^e^ siècle à s'intéresser à la responsabilité morale des princes, des notables et des chefs militaires devant les aléas et les violences des conflits. Chacun cherche alors à faire ressortir une certaine normativité des événements historiques qui permettrait, en s'inspirant de l'exemple des anciens, de juger du bien-fondé des actions prises. Dans ses *Essais* (1588), Montaigne consacre, par exemple, de nombreuses pages aux effets insaisissables des guerres, soumises à l'imprévisibilité des acteurs en présence et à la puissance quasi occulte de la « discorde » au sein de la société. Plus près de l'action, Blaise de Monluc entend faire valoir, dans ses *Commentaires* de 1592, la part de prévoyance, d'héroïsme, d'« heur » et de malchance qui régit l'action des dirigeants militaires sur le terrain. Enfin, *L'histoire des neuf roys Charles de France* (1568) de François de Belleforest tente, par ailleurs, de saisir les lieux de ruptures et de continuité qui jalonnent l'évolution des nations. On voit donc s'imposer, après 1550, une réflexion nouvelle sur la fabrication même de l'histoire, sur son exemplarité effective et sur sa capacité de tisser des liens étiologiques entre le passé et l'avenir.

Pour Alicia Viaud, le terme polymorphe de fortune et ses corollaires rendent compte d'un tel redéploiement du travail de l'historien, au moment où, dans le contexte français, l'inscription des événements les plus récents dans la mémoire livresque est déstabilisée par les conflits religieux et l'incompatibilité des perspectives qui en découle. Issu de sa thèse de doctorat, le vaste survol que présente ici Viaud recense, à l'aide d'exemples textuels très nombreux, l'usage du mot *fortune* dans un corpus d'œuvres variées d'hommes et de femmes (il s'agit essentiellement des *Mémoires* de Marguerite de Valois pour ce qui est des écrits féminins) qui se sont alors intéressés aux « liens de causalité » (56) sur lesquels doit s'appuyer la mise en discours de l'histoire. Sur plus d'un demi-siècle, le concept de fortune forme un noyau de représentations qui permet aux historiens et mémorialistes d'établir des tournures argumentatives et des constantes narratives, là où le flux incessant des événements semble n'offrir aucune emprise

morale : ainsi, « [l]a fortune désigne une condition sociale, tantôt traduction de valeurs morales intrinsèques, tantôt résultat de facteurs extérieurs sans lien avec une quelconque qualité personnelle » (494). La polyvalence de ce concept s'agglomère à un ensemble d'autres modalités, tels l'ambition personnelle, le destin, la bienveillance divine et le pouvoir hiérarchique, toutes présentes chez des auteurs aussi différents que Belleforest, Monluc, La Popelinière, Le Roy, Marguerite de Valois, Montaigne, Henri de Mesmes et Étienne Pasquier. La fortune touche, du reste, autant l'histoire des personnes que celle des nations, tant les récits mémoriels s'entrelacent pour proposer en cette fin de siècle un discours hégémonique sur le temps. Au-delà du sort des individus et des nations, chacun de ces essayistes tente de comprendre, en faisant appel à la tradition des *exempla*, la part d'impondérable qui régit le déroulement de l'histoire.

Des pensées singulières se croisent donc autour de thématiques familières : l'issue incertaine des guerres, la maladie et la mort, l'avenir des nations, les violences ethniques et religieuses. Viaud souligne à maintes reprises l'évolution des pratiques historiennes qui s'éloignent progressivement des systèmes de causalité issus du christianisme. Le chapitre s'intitulant « La définition de la vicissitude comme loi du monde » permet d'ailleurs de mettre en place les divers éléments de l'analyse en soulignant la contribution fondamentale de Louis Le Roy à la transformation du récit historique après 1550. Dans ses ouvrages, ce dernier témoigne d'un recentrement des liens de causalité autour des phénomènes naturels, sans pour autant nier l'œuvre de la Providence divine. De façon très intéressante, Viaud associe Le Roy à Montaigne : « [l]a nature régule pour Le Roy le cours de la carrière individuelle, tandis que Montaigne associe davantage gains et pertes matériels au pouvoir de la fortune, dans le prolongement de la conception antique » (114–5). Cette opposition fondamentale, dont Viaud rend parfaitement compte dans son étude, permet aux historiens de la Renaissance de tenter d'expliquer l'inexplicable tout en excusant les erreurs commises au cœur de l'action par les hommes et les femmes de renom. En effet, à la Renaissance, « la fortune demeure le plus souvent associée à des termes désignant le mérite et la réputation » (467). Dans les textes étudiés par Viaud, il s'agit toujours d'un retour sur soi, sur un vécu repensé et embelli à l'aune des modèles anciens, de façon à transformer en un récit justifiable sur les plans militaire, politique et moral les exploits et les défaites, les couronnements et les disgrâces, les occasions saisies ou manquées qui constituent la matière des événements passés.

Compilation et paraphrase d'un vaste inventaire d'occurrences textuelles, l'ouvrage d'Alicia Viaud n'offre guère de vue d'ensemble du concept de fortune. Il s'agit évidemment d'un premier déblayage et l'attention portée à certains auteurs moins souvent mis en exergue (Louis Le Roy, Henri de Mesmes, par exemple) devrait conduire à des recherches ultérieures. Cependant, il aurait été intéressant de s'interroger sur le sens à donner, dans une France ravagée par les violences civiles, à la prolifération d'un référent qui frappe par son extrême polyvalence et, d'une certaine manière, par sa vacuité sémantique, sa « banalité utile » (607). Qu'en est-il de cette aporie de la normativité de l'histoire au moment où la violence meurtrière semble irrésolvable ? Hantés par un puissant imaginaire de la fin, les textes qui font l'objet de cette étude sont portés par le désir d'affirmer la valeur rédemptrice du discours historique. Or, à chaque fois, les vicissitudes du réel atténuent la portée de ce grand projet, la matière conflictuelle du passé restant, pour parler comme Montaigne, aussi insaisissable que le vent.

FRANÇOIS PARÉ
University of Waterloo
https://doi.org/10.33137/rr.v45i2.39798